



H2O
Asset Management

OPCVM de droit français

H2O ALLEGRO FCP

RAPPORT ANNUEL

au 30 juin 2023

Société de gestion : H2O AM EUROPE

Dépositaire : CACEIS Bank

Commissaire aux comptes : KPMG Audit

H2O AM EUROPE 39 avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 Paris France - Tél. : +33 (0)1 87 86 65 11
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP-19000011
Société par actions simplifiée immatriculée au RCS de Paris sous le N° 843 082 538

www.h2o-am.com

Commercialisateur :

H2O AM EUROPE 39 avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 Paris France
Tél. : +33 (0)1 87 86 65 11

www.h2o-am.com

Sommaire

	Page
1. Rapport de Gestion	3
a) Politique d'investissement	3
■ Politique de gestion	
b) Informations sur l'OPC	5
■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice	
■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir	
■ OPC Indiciel	
■ Fonds de fonds alternatifs	
■ Réglementation SFTR en EUR	
■ Accès à la documentation	
■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA)	
c) Informations sur les risques	9
■ Méthode de calcul du risque global	
■ Exposition à la titrisation	
■ Gestion des risques	
■ Gestion des liquidités	
■ Traitement des actifs non liquides	
d) Critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG)	11
e) Loi Energie Climat	12
2. Engagements de gouvernance et compliance	13
3. Frais et Fiscalité	16
4. Certification du Commissaire aux comptes	17
5. Comptes de l'exercice	21

1. Rapport de Gestion

a) Politique d'investissement

■ Politique de gestion

Sur la période s'étalant du **30 juin 2022** au **30 juin 2023**, les performances des différentes parts du fonds **H2O Allegro FCP** par rapport à leur indice de référence respectif sont détaillées ci-dessous :

Parts	Date de lancement	Code ISIN	Performance 1 an
H2O ALLEGRO FCP I ESTER + 3.00%	08/10/2020	FR0011006188	35.60% 4.60%
H2O ALLEGRO FCP R ESTER + 2.50%	08/10/2020	FR0011015460	35.02% 4.10%
H2O ALLEGRO FCP N ESTER + 2.90%	08/10/2020	FR0013186673	34.95% 4.50%
H2O ALLEGRO FCP I D ESTER + 3.00%	08/10/2020	FR0013344132	30.75% 4.60%
H2O ALLEGRO FCP SR ESTER + 2.10%	08/10/2020	FR0013393220	33.72% 3.70%
H2O ALLEGRO FCP HUSD-I SOFR + 3.00%	08/10/2020	FR0011973635	40.49% 6.85%
H2O ALLEGRO FCP HUSD-R SOFR + 2.50%	08/10/2020	FR0011973627	39.82% 6.35%
H2O ALLEGRO FCP HUSD-N SOFR + 2.90%	08/10/2020	FR0013320546	39.64% 6.75%
H2O ALLEGRO FCP HUSD-SR SOFR + 2.10%	08/10/2020	FR0013393246	38.31% 5.95%
H2O ALLEGRO FCP HCHF-I SARON + 3.00%	08/10/2020	FR0012518389	34.88% 3.70%
H2O ALLEGRO FCP HCHF-R SARON + 2.50%	08/10/2020	FR0011973585	34.23% 3.20%
H2O ALLEGRO FCP HCHF-SR SARON + 2.10%	08/10/2020	FR0013393253	32.85% 2.80%
H2O ALLEGRO FCP HSGD-R SIBOR1MSGD + 2.50%	08/10/2020	FR0011973601	37.75% 6.03%
H2O ALLEGRO FCP HSGD-SR SIBOR1MSGD + 2.10%	08/10/2020	FR0013393238	36.43% 5.63%
H2O ALLEGRO FCP HGBP-I SONIA + 2.95%	08/10/2020	FR0011192327	49.42% 6.05%

Source : H2O AM, données nettes de frais au 30/06/23

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

1. Rapport de Gestion

H2O Allegro FCP repose sur une gestion très dynamique qui cherche à dégager de la performance sur l'ensemble des marchés internationaux de taux, de devises, et de crédit quels que soient les environnements de marché. L'équipe de gestion met en place des stratégies directionnelles (liées au sens général des marchés) ainsi que des positions relatives et des arbitrages (liés aux évolutions relatives des marchés les uns par rapport aux autres sur les marchés obligataires, de crédit, et des changes.

La surperformance affichée du 30 juin 2022 au 30 juin 2023 par le fonds **H2O Allegro FCP** est générée sur les trois classes d'actifs de référence :

1. Le segment des obligations souveraines globales enregistre des rendements positifs solides essentiellement en raison de la position vendeuse de sensibilité aux taux du G4. Des gains résultent également de l'arbitrage acheteur de bons du Trésor américain contre Bunds allemands, en particulier au cours du quatrième trimestre 2022 alors que l'écart de taux à 10 ans entre les deux pays se resserre fortement. Les stratégies de convergence sur les marchés hors-G4 sont aussi positives étant donné le resserrement de l'écart de taux à 10 ans des obligations souveraines italiennes et mexicaines contre marché. Toutefois, les stratégies de courbe sous-performent.

2. La contribution des stratégies de change est fortement positive du fait de la forte exposition du fonds aux devises émergentes ou indexées sur les matières premières, bénéficiant notamment d'un portage élevé. L'exposition directionnelle au dollar US se révèle également positive. Cependant, plusieurs stratégies d'arbitrages telles que l'achat de yen japonais contre le bloc EUR ainsi que la vente du franc suisse contre euro affichent un rendement négatif, et ce malgré la contribution positive de l'achat de dollar australien contre les devises canadiennes et néozélandaises au sein du bloc 'matières premières'.

3. Les stratégies de crédit affichent une performance légèrement positive. Des rendements favorables découlent de l'allocation en dette émergente externe, et ce malgré les pertes enregistrées sur les instruments de crédit bancaire UE pendant la crise de mars 2023.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

1. Rapport de Gestion

b) Informations sur l'OPC

■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
MEXICAN BONOS 7.75% 29-05-31	23 383 820,15	30 800 706,97
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 30-11-22	18 495 701,87	18 500 000,00
GERM TREA BILL ZCP 14-12-22	17 241 717,00	17 250 000,00
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 31-10-22	16 495 308,15	16 496 908,58
GERM TREA BILL ZCP 23-11-22	15 743 002,93	15 746 701,36
FREN REP PRES ZCP 13-07-22	15 001 823,14	15 000 648,73
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 28-02-23	14 460 810,01	14 481 494,24
EURO UNIO BILL ZCP 07-10-22	14 001 551,84	13 998 635,48
BELG TREA BILL ZCP 11-05-23	13 941 099,82	13 966 476,93
GERM TREA BILL ZCP 22-02-23	12 969 996,92	12 998 808,97

■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir

Les changements suivants sont intervenus sur le prospectus le 29 août 2022 et le 1^{er} janvier 2023 :

Les frais de fonctionnement et autres services précédemment inclus avec les frais de gestion financière dans un taux unique sont désormais affichés de manière distincte dans le prospectus.

Concomitamment à cette dissociation entre les deux catégories de frais, il est ajouté une mention dans le prospectus pour préciser que les frais de fonctionnement et autres services pourront être augmentés sans information particulière aux porteurs, à condition que la majoration n'excède pas 10 points de base (0,1%) sur une année civile.

L'information restera préalable mais pourra être effectuée par tout moyen (par exemple, par publication sur le site internet de la société de gestion).

Il est également précisé que des rétrocessions de frais de gestion pourront être mises en place et calculées sur la base des frais de gestion financière.

Une augmentation globale des frais a été effectuée : pour une catégorie de part donnée, le total des nouveaux taux individualisés des frais de gestion financière et des frais de fonctionnement et autres services sera supérieur à l'ancien taux unique de 0,15% maximum TTC.

La durée de placement recommandée a été portée à 5 ans.

1. Rapport de Gestion

■ OPC Indiciel

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des OPC indiciels.

■ Fonds de fonds alternatifs

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des fonds de fonds alternatifs.

■ Réglementation SFTR en EUR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

■ Accès à la documentation

La documentation légale de l'OPC (DICI, prospectus, rapports périodiques...) est disponible auprès de la Société de gestion, à son siège ou à l'adresse email suivante : info@h2o-am.com

1. Rapport de Gestion

■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA) en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 0,00

- o Prêts de titres : 0,00
- o Emprunt de titres : 0,00
- o Prises en pensions : 0,00
- o Mises en pensions : 0,00

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 3 839 173 868,89

- o Change à terme : 2 248 955 461,72
- o Future : 1 590 218 407,17
- o Options : 0,00
- o Swap : 0,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BNP PARIBAS FRANCE DEUTSCHE BANK FRANCFORT NATWEST MARKETS N.V. ROYAL BANK OF CANADA PARIS

(*) Sauf les dérivés listés.

1. Rapport de Gestion

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces (*)	0,00
Total	0,00
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces	5 840 025,76
Total	5 840 025,76

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	0,00
. Autres revenus	0,00
Total des revenus	0,00
. Frais opérationnels directs	0,00
. Frais opérationnels indirects	0,00
. Autres frais	0,00
Total des frais	0,00

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

1. Rapport de Gestion

c) Informations sur les risques

■ Méthode de calcul du risque global

La méthode de calcul retenue par la Société de gestion pour mesurer le risque global de ce fonds est celle de la valeur en risque - VaR - absolue.

- Niveau de l'effet de levier indicatif moyen de l'OPC :

Le niveau de l'effet de levier indicatif moyen de l'OPC est de 40. Toutefois, le fonds aura la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé. Au cours de l'exercice, l'effet de levier moyen a été de 17.08. Le niveau de l'effet de levier indicatif du fonds est calculé comme la somme des nominaux des positions sur les contrats financiers utilisés.

- Niveaux de VaR atteints par le fonds au cours de l'exercice :

Le niveau maximum de VaR - absolue atteint est de : 21,06%.

Le niveau minimum de VaR - absolue atteint est de : 9,44%.

Le niveau moyen de VaR - absolue atteint est de : 13,22%.

La méthodologie de calcul de VaR utilisée est du type paramétrique à 20 jours avec un intervalle de confiance de Var 99%. Elle se base sur un historique de données de six ans.

■ Exposition à la titrisation

Cet OPC n'est pas concerné par l'exposition à la titrisation.

■ Gestion des risques

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Pour plus d'information, veuillez consulter le DICI de cet OPC et plus particulièrement sa rubrique « Profil de risque et de rendement » ou son prospectus disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion.

■ Gestion des liquidités

La société de gestion de portefeuille a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses OPC ouverts, basée sur des mesures et des indicateurs d'illiquidité et d'impact sur les portefeuilles en cas de ventes forcées suite à des rachats massifs effectués par les investisseurs. Des mesures sont réalisées selon une fréquence adaptée au type de gestion, selon différents scénarii simulés de rachats, et sont comparées aux seuils d'alerte prédéfinis. La liquidité du collatéral fait l'objet d'un suivi avec des paramètres identiques.

1. Rapport de Gestion

Les OPC identifiés en situation de sensibilité du fait du niveau d'illiquidité constaté ou de l'impact en vente forcée, font l'objet d'analyses supplémentaires sur leur passif, la fréquence de ces tests évoluant en fonction des techniques de gestion employées et/ou des marchés sur lesquels les OPC investissent. A minima, les résultats de ces analyses sont présentés dans le cadre d'un comité de gouvernance.

La société de gestion s'appuie donc sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs. Toute modification éventuelle de cette politique en cours d'exercice, ayant impacté la documentation de l'OPC, sera indiquée dans la rubrique « changements substantiels » du présent document.

■ Traitement des actifs non liquides

Cet OPC n'est pas concerné.

1. Rapport de Gestion

d) Critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG)

Cet OPC ne prend pas en compte simultanément les trois critères « ESG ».

SFDR :

Dans le cadre du règlement dit “SFDR” (Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen du 27 novembre 2019 sur la publication d’informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers), cet OPCVM/FIA ne relève ni de l’article 8 ni de l’article 9 de SFDR et, par conséquent, appartient à la catégorie des fonds visés par l’article 6.

Les critères principaux pris en compte dans les décisions d’investissement sont l’analyse macro-économique, l’analyse des flux de capitaux et la valorisation relative des marchés.

La prise en compte des risques de durabilité (tels que définis dans SFDR comme un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s’il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d’un investissement) se fait par le biais d’exclusions systématiques basées sur la réglementation en vigueur et les secteurs et pays faisant l’objet de sanctions internationales.

En outre, la société de gestion, dans la gestion de cet OPCVM/FIA :

- exclut tous les acteurs impliqués dans la production, l’emploi, le stockage, la commercialisation et le transfert de mines anti-personnel et de bombes à sous-munitions, en cohérence avec les conventions d’Oslo et d’Ottawa ;
- Impose un contrôle supplémentaire et l’approbation du département « Conformité » de la Société de Gestion pour tout investissement lié à des émetteurs basés dans des pays identifiés comme étant « à risque élevé » d’un point de vue de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (incluant notamment mais pas exclusivement les pays considérés par le Groupe d’action financière - GAFI - comme présentant des déficiences stratégiques dans leur dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, les listes de l’Union européenne de pays à haut risque et de juridictions non-coopératifs à des fins fiscales, etc ...).

L’OPCVM n’est actuellement pas en mesure de prendre en compte les principaux impacts négatifs (ou « PAI ») des décisions d’investissement sur les facteurs de durabilité en raison :

- d’un manque de disponibilité de données fiables ;
- de l’utilisation d’instruments financiers dérivés pour lesquels les aspects PAI ne sont pas encore pris en compte, ni définis.

Taxonomie (Règlement (UE) 2020/852) :

Les investissements sous-jacents à cet OPCVM/FIA ne prennent pas en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental.

1. Rapport de Gestion

e) Loi Energie Climat

Cet OPC n'établit pas le rapport article 29 de la Loi Energie Climat.

2. Engagements de gouvernance et compliance

■ Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties - Exécution des ordres

Dans le cadre du respect par la Société de gestion de son obligation de « best execution/best selection », la sélection et le suivi des intermédiaires sont encadrés par un processus spécifique.

La politique de sélection des intermédiaires/contreparties et d'exécution des ordres de la société de gestion est disponible sur son site internet : <http://www.h2o-am.com> (rubrique "A propos de H2O").

■ Politique de vote

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les OPC qu'elle gère est consultable sur son site internet : <http://www.h2o-am.com> (rubrique "A propos de H2O AM").

■ Politique de rémunération

H2O AM a mis en application une politique de rémunération conformément aux réglementations UCITS V et AIFM. Ces réglementations impliquent que les sociétés de gestion établissent et appliquent des politiques de rémunération et des pratiques qui favorisent une gestion saine et efficace des risques et n'encouragent pas la prise de risques non conforme au profil de risque de l'OPC.

La politique de rémunération est placée sous la supervision et l'approbation d'un comité de rémunération composé de membres qui n'exercent pas de fonctions exécutives au sein d' H2O. La politique de rémunération est validée une fois par an par le comité de rémunération H2O. Le comité a été créé pour la première fois en 2012 afin de s'assurer que les modalités de rémunération soutiennent à la fois les objectifs stratégiques d' H2O ainsi que le recrutement, la motivation et la rétention de son équipe, tout en respectant les règles mises en place par les autorités de régulation et de gouvernance.

En ce qui concerne la politique de rémunération, La société de gestion fait la distinction entre deux catégories de personnel chez H2O (indépendamment de leur fonction de gérant de portefeuille) : les employés et les partenaires.

- Les employés, sont rémunérés sur la base d'un salaire fixe conforme aux pratiques du marché britannique et d'une prime annuelle, cette dernière étant basée sur leur performance individuelle et leur contribution à l'activité globale ;
- Les partenaires, sont rémunérés sur la base d'un salaire fixe et d'une prime annuelle. Ils ont également droit à des dividendes à hauteur de leur participation dans le capital de la société et en fonction de la rentabilité de la société.

La rémunération du personnel de la société de gestion y compris le Personnel identifié (c'est-à-dire les preneurs de risques matériels qui peuvent avoir un impact sur le profil de risque de la société de gestion ou des portefeuilles qu'elle gère) est déterminée sur la base des principes et critères suivants :

2. Engagements de gouvernance et compliance

- Une gestion des risques et une structure de rémunération saines et efficaces conformes aux intérêts de la société de gestion, des portefeuilles et des investisseurs, comprenant des politiques et des procédures d'évaluation, de gestion des risques, de liquidité et de réglementation solides;
- Les salaires des employés sont proportionnels au marché au vu des fonctions qu'ils exercent.

La société de gestion n'accorde des primes discrétionnaires qu'après avoir accumulé et perçu des commissions de performance et des commissions de gestion pour la période concernée. La rémunération variable, y compris la composante qui peut être différée, est discrétionnaire de sorte qu'elle puisse être réduite à zéro en raison d'une performance négative.

Information relative à la rémunération des employés

La société de gestion a qualifié le personnel suivant en tant que Personnel Identifié :

- a) la direction;
- b) le personnel des fonctions de gestion de portefeuille, de la relation client et des fonctions de Business Development;
- c) les responsables Middle Office, Développement Quantitatif, Finance, Juridique, et Ressources Humaines;
- d) le personnel exerçant des fonctions de contrôle; et
- e) tout employé percevant une rémunération totale qui le place dans la même tranche de rémunération que la direction et les preneurs de risques (b, c et d).

En dehors du personnel identifié ci-dessus, la société de gestion n'a pas de preneurs de risques matériels.

Au-delà de seuils définis, H2O s'assure qu'une partie substantielle de tout élément de rémunération variable du Personnel identifié est différée et se compose de :

- a) parts ou actions de l'OPC concerné lorsque cela est possible; ou
- b) participations équivalentes dans les portefeuilles concernés lorsque cela est possible; ou
- c) instruments liés aux actions relatifs aux portefeuilles concernés; ou
- d) des instruments non monétaires équivalents relatifs aux portefeuilles concernés par des incitations aussi efficaces que n'importe lequel des instruments visés aux points a) à c).

Les instruments sont soumis à une politique de rétention appropriée conçue pour aligner les incitations pour le Personnel identifié avec les intérêts à long terme de :

- a) les portefeuilles qu'il gère; et
- b) les investisseurs de ces portefeuilles; et
- c) H2O.

2. Engagements de gouvernance et compliance

Le personnel de la société de gestion est rémunéré uniquement par la société de gestion elle-même et non par les Portefeuilles qu'elle gère. H2O s'est assuré que toute rémunération variable, y compris toute partie différée, ne soit versée ou octroyée que si elle est :

(1) Justifiée en fonction des performances de :

- a) des portefeuilles;
- b) de l'unité commerciale; et
- c) de la personne concernée; et

(2) Durable selon la situation financière de H2O dans son ensemble.

Vous trouverez ci-dessous les informations chiffrées relatives à la rémunération :

€ equivalent

H2O AM EUROPE/H2O MONACO	2022	2021
Wages and salaries	10,479,552	6,946,731
<i>o/w Fixed wages</i>	5,573,634	4,673,209
<i>o/w Bonus</i>	4,905,918	2,273,523
headcounts	26	18

H2O considère que la publication de la répartition de la rémunération entre le Personnel identifié et le Personnel non identifié, pourrait porter atteinte à la confidentialité des personnes appartenant aux catégories en question. En effet, selon la ou les entités en charge de la gestion de l'OPCVM, chaque catégorie ne pourrait compter que peu de personnes. H2O a par conséquent renoncé à fournir des informations complémentaires concernant la répartition par catégorie dans le cadre de cette publication.

3. Frais et Fiscalité

■ Frais d'intermédiation

La société de gestion prend en charge directement les frais de recherche.

■ Retenues à la source

Cet OPC n'est pas concerné par les retenues à la source.

4. Rapport du commissaire aux comptes



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement H2O ALLEGRO FCP

39, Avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif H2O ALLEGRO FCP constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude décrite dans la note de l'annexe relative à la « Valorisation des bonds russes » qui expose la méthode de valorisation de ces obligations et souligne que les cours affichés par les différents prestataires de services financiers pour les obligations d'état russes ne sont plus représentatifs des conditions de marchés. Ces actifs représentent 2,97% de l'actif net.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Isabelle Bousquie
KPMG le 13/10/2023 17:51:02

Isabelle Bousquie
Associé



5. Comptes de l'exercice

a) Comptes annuels

■ BILAN ACTIF AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	293 194 066,98	245 424 364,36
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	227 602 178,28	210 045 632,77
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	227 602 178,28	210 045 632,77
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	43 651 144,44	24 470 042,69
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	43 651 144,44	24 470 042,69
Titres de créances négociables	43 651 144,44	24 470 042,69
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	5 924 104,04	5 308 886,44
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	5 924 104,04	5 308 886,44
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	16 016 640,22	5 599 802,46
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	16 016 640,22	4 202 773,86
Autres opérations	0,00	1 397 028,60
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	2 433 991 613,11	2 439 058 822,10
Opérations de change à terme de devises	2 248 955 461,72	2 328 767 348,32
Autres	185 036 151,39	110 291 473,78
COMPTES FINANCIERS	12 499 080,67	12 459 594,00
Liquidités	12 499 080,67	12 459 594,00
TOTAL DE L'ACTIF	2 739 684 760,76	2 696 942 780,46

5. Comptes de l'exercice

■ BILAN PASSIF AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	221 137 091,53	233 629 155,03
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	97,38	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	70 508 890,48	25 674 762,03
Résultat de l'exercice (a,b)	-10 200 374,32	7 958 386,99
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	281 445 705,07	267 262 304,05
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	15 619 662,65	4 056 278,91
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	15 619 662,65	4 056 278,91
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	15 619 662,65	3 323 727,50
Autres opérations	0,00	732 551,41
DETTES	2 442 619 393,04	2 425 622 189,28
Opérations de change à terme de devises	2 238 308 397,13	2 321 396 744,90
Autres	204 310 995,91	104 225 444,38
COMPTES FINANCIERS	0,00	2 008,22
Concours bancaires courants	0,00	2 008,22
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	2 739 684 760,76	2 696 942 780,46

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

5. Comptes de l'exercice

■ HORS-BILAN AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EUR MID-CU 0623	0,00	81 297 737,50
EURO SCHATZ 0922	0,00	94 390 962,50
EURO SCHATZ 0923	45 298 440,00	0,00
FV CBOT UST 5 0922	0,00	67 830 805,33
FV CBOT UST 5 0923	592 766 822,03	0,00
LIFFE LG GILT 0922	0,00	13 108 184,25
LIFFE LG GILT 0923	1 110 004,08	0,00
XEUR FBTP BTP 0922	0,00	110 060 340,00
EURO BTP 0923	159 063 850,00	0,00
JAP GOVT 10 0923	49 992 611,98	0,00
EUR XEUR FOAT E 0922	0,00	24 398 000,00
XEUR FOAT EUR 0923	15 276 625,00	0,00
EURO BOBL 0922	0,00	432 327 375,00
EURO BOBL 0923	41 541 685,00	0,00
FGBL BUND 10A 0922	0,00	57 857 915,00
EURO BUND 0923	134 587 710,00	0,00
TU CBOT UST 2 0922	0,00	27 295 512,70
TU CBOT UST 2 0923	175 210 028,08	0,00
US 10YR NOTE 0922	0,00	24 652 915,62
US 10YR NOTE 0923	186 753 372,77	0,00
XEUR FGBX BUX 0922	0,00	10 296 090,00
XEUR FGBX BUX 0923	8 500 350,00	0,00
US TBOND 30 0922	0,00	1 190 022,84
US TBOND 30 0923	145 132 762,37	0,00
CBOT USUL 30A 0922	0,00	52 445 896,50
CBOT USUL 30A 0923	34 984 145,86	0,00
AUST 10Y BOND 0922	0,00	78 688,52
XSFE YT1 AUST 0922	0,00	354 720,26
Options		
LIFFE 3M EURIBOR 12/2022 CALL 100.5	0,00	11 123,44
Engagement sur marché de gré à gré		
Options		
CHFJPY P 115 07/22	0,00	4,26
EURUSD P 1.07 09/22	0,00	12 396 061,45

5. Comptes de l'exercice

■ HORS-BILAN AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
USDKRW C 1350 07/22	0,00	0,00
EURUSD C 1.12 07/22	0,00	0,00
EURJPY P 125 07/22	0,00	20 987,64
AUDJPY P 80 08/22	0,00	312 365,61
USDMXN C 24 08/22	0,00	28 278,03
EURUSD C 1.085 08/22	0,00	3 609 890,50
EURCAD C 1.45 08/22	0,00	1 002 306,38
USDJPY P 120 08/22	0,00	1 201 328,97
USDJPY P 115 08/22	0,00	406 636,08
EURJPY P 120 12/22	0,00	5 337 093,28
USDJPY P 110 06/23	0,00	617 977,72
USDCHF P 0.92 09/22	0,00	17 824 758,97
USDCHF C 1.02 09/22	0,00	4 861 913,59
USDMXN C 23.85 08/22	0,00	86 149,61
USDKRW C 1400 09/22	0,00	4 382 003,59
Autres engagements		

5. Comptes de l'exercice

■ COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	555 928,60	31 284,24
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	14 029 812,35	19 387 331,40
Produits sur titres de créances	453 989,79	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	76 642,08	293 063,72
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	6 264 186,05
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	15 116 372,82	25 975 865,41
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	133 994,77	329 481,30
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	8 934 491,69
Charges sur dettes financières	66 914,36	230 965,53
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	200 909,13	9 494 938,52
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	14 915 463,69	16 480 926,89
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	26 760 463,55	3 446 698,32
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-11 844 999,86	13 034 228,57
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	1 644 625,54	-5 075 841,58
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-10 200 374,32	7 958 386,99

5. Comptes de l'exercice

b) Comptes annuels - Annexes comptables

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

I - Portefeuille titres

La gestion comptable (incluant la valorisation du portefeuille du FCP) est assurée par CACEIS FUND ADMINISTRATION sur la délégation de la société de gestion.

Le portefeuille du FCP est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêt des comptes, en cours de clôture.

Les comptes annuels du FCP sont établis sur la base de la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Le FCP se conforme aux règles et méthodes comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM qui au jour de l'édition du prospectus sont les suivantes :

5. Comptes de l'exercice

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé

Les actions

Les actions françaises sont évaluées sur la base du dernier cours inscrit à la cote s'il s'agit de valeurs admises sur un système à règlement différé ou sur un marché au comptant.

Les actions étrangères sont évaluées sur la base du dernier cours de la bourse de Paris lorsque ces valeurs sont cotées à Paris ou du premier jour de leur marché principal converti en euro suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

Les obligations

Les obligations sont valorisées sur la base d'un composite de cours Bloomberg récupéré à 17 h (heure de Paris) suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

Valorisation des obligations russes

Suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie et les sanctions internationales, les cours affichés par les différents prestataires de services financiers pour les obligations d'Etats russes ne sont plus représentatifs des conditions de marchés. Ainsi, au 30 Juin 2023, conformément aux dispositions prévues dans le plan comptable OPCVM, et compte tenu des restrictions de marché sur ces actifs, la société de gestion a été conduite à retenir, pour valoriser les obligations d'Etat libellées en rouble ou devise étrangère (euro et dollar US), les principes suivants :

- l'offre (bid) est à 0 si le titre rentre dans le champ d'application des sanctions de l'UE vis-à-vis du NSD (National Settlement Depository). Sinon, elle est déterminée en fonction des cotations reçues de ses contreparties.
- la demande (ask) est déterminée en fonction des cotations reçues de ses contreparties.

Le prix retenu dans la valeur liquidative est alors défini comme la moyenne de l'offre et de la demande (mid) sauf en cas d'activation du swing : en cas de souscriptions supérieures au seuil de déclenchement du swing, le prix retenu est égal à la demande (ask) ; en cas de rachats supérieurs au seuil de déclenchement du swing, le prix retenu est égal à l'offre (bid).

Enfin, tous les coupons courus ou les coupons en attente de paiement liés aux obligations russes ont été compensés par une provision de montant équivalent mais de signe opposé.

Ce mode de valorisation a été retenu en lieu et place de leur valeur probable de négociation pour approximer une valeur actuelle de ces actifs : ce mode de valorisation, qui conduit à une forte dépréciation par rapport à la valeur des transactions observées sur le marché, a été retenu pour matérialiser les fortes restrictions auxquelles le fonds est soumis. La possibilité pour le fonds d'accéder au marché suite à une levée des restrictions des autorités françaises liées aux sanctions européennes vis-à-vis de la Russie permettrait de revenir à un mode de valorisation basé uniquement sur les transactions et d'établir avec certitude la valeur du portefeuille.

Compte tenu de cette incertitude, la valeur actuelle retenue en portefeuille pourrait ne pas refléter dans un sens ou dans l'autre la valeur de ces positions.

5. Comptes de l'exercice

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées, sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur en euros suivant le cours des devises WMR au jour de l'évaluation.

Les OPCVM/FIA

Les parts ou actions d'OPCVM/de FIA sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les organismes de placement collectifs étrangers qui valorisent dans des délais incompatibles avec l'établissement de la valeur liquidative du FCP sont évalués sur la base d'estimations fournies par les administrateurs de ces organismes sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Titres de créances négociables (« TCN ») :

Les titres de créances négociables sont valorisés selon les règles suivantes :

- les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés auprès des teneurs de marchés,
- les titres de créances à taux variables non cotés sont valorisés au prix de revient corrigé des variations éventuelles du « spread » de crédit.
- les autres titres de créances négociables à taux fixe (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des institutions financières ...) sont évalués sur la base du prix de marché.

En l'absence de prix de marché incontestable, les TCN sont valorisés par application d'une courbe de taux éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques du titre (de l'émetteur):

Toutefois les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués de façon linéaire.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres

Les contrats de cessions et d'acquisitions temporaires sur valeurs mobilières et opérations assimilables sont valorisés au cours du contrat ajusté des appels de marge éventuels (valorisation selon les conditions prévues au contrat).

5. Comptes de l'exercice

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, le Directoire de la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables.

Certaines opérations à taux fixes dont la durée de vie est supérieure à trois mois peuvent faire l'objet d'une évaluation au prix du marché.

2 Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les marchés à terme ferme et conditionnels organisés

Les produits dérivés listés sur un marché organisé sont évalués sur la base du cours de compensation.

Les swaps

Les « asset swaps » sont valorisés au prix de marché en fonction de la durée de l'« asset » restant à courir et la valorisation du « spread » de crédit de l'émetteur (ou l'évolution de sa notation).

Les « asset swaps » d'une durée inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés linéairement sauf événement exceptionnel de marché.

Les « asset swaps » d'une durée restant à courir supérieure à 3 mois sont valorisés au prix de marché sur la base des « spreads » indiqués par les teneurs de marché. En l'absence de teneur de marché, les « spreads » seront récupérés par tout moyen auprès des contributeurs disponibles.

Les autres swaps sont valorisés selon les règles suivantes :

Les swaps d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés linéairement. Les swaps d'une durée restant à courir supérieure à 3 mois sont valorisés par la méthode du taux de retournement suivant une courbe zéro coupon.

Les instruments complexes comme les « CDS », les « SES » ou les options complexes sont valorisés en fonction de leur type selon une méthode appropriée.

Les changes à terme :

Ils sont valorisés au cours des devises au jour de l'évaluation en tenant compte de l'amortissement du report/déport.

A partir du 4 mars 2022 pour les contrats libellés en RUB et à partir du 1er Juin 2022 pour toutes les autres devises, ils sont valorisés au prix de marché à partir des courbes de change à terme observées. Auparavant, ils étaient valorisés au cours des devises au jour de l'évaluation en tenant compte de l'amortissement du report/déport.

5. Comptes de l'exercice

3 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont évalués de la façon suivante :

A) Engagements sur marchés à terme fermes :

1) Futures :

engagement = cours de référence (ce sont les cours de 17 heures pris sur Bloomberg – heure de Paris) x nominal du contrat x quantités

A l'exception de l'engagement sur contrat EURIBOR négocié sur le LIFFE qui est enregistré pour sa valeur nominale.

2) Engagements sur contrats d'échange :

a) de taux

contrats d'échange de taux d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois

adossés : nominal + intérêts courus (différentiel d'intérêts)

non adossés : nominal + intérêts courus (différentiel d'intérêts)

contrats d'échange de taux d'une durée de vie supérieure à 3 mois adossés :

° Taux fixe/Taux variable

- évaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché

° Taux variable/Taux fixe

- évaluation de la jambe à taux variable au prix du marché

.non adossés :

° Taux fixe/Taux variable

- évaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché

° Taux variable/Taux fixe

- évaluation de la jambe à taux variable au prix du marché

b) autres contrats d'échange

Ils seront évalués à la valeur de marché.

B) Engagements sur marchés à terme conditionnels :

Engagement = quantité x nominal du contrat (quotité) x cours du sous-jacent x delta.

4 Devises

Les cours étrangers sont convertis en *euro* selon le cours WMR (16 heures de Londres) de la devise au jour de l'évaluation.

5. Comptes de l'exercice

5 Instruments financiers non cotés et autres titres

- Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évalués au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion ;
- Les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur en euros suivant le cours WMR des devises au jour de l'évaluation ;
- Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation ;
- Les autres instruments financiers sont valorisés à leur valeur de marché calculés par les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Les évaluations des instruments financiers non cotés et des autres titres visés dans ce paragraphe, ainsi que la justification de ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

6 Mécanisme d'ajustement (« swing pricing ») de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) avec un seuil de déclenchement.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif du FCP en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif du FCP. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans le FCP en leur faisant supporter le moins possible ces frais.

Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du FCP dépasse un seuil préétabli déterminé, sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si le FCP émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts du FCP.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au FCP.

Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.

5. Comptes de l'exercice

La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative du FCP et la seule communiquée aux porteurs de parts du FCP. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la VL avant application du mécanisme d'ajustement.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

5. Comptes de l'exercice

Frais facturés à l'OPCVM :	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net	Taux maximum Pour toutes les catégories de parts R 1,60% TTC Pour toutes les catégories de parts N 0,80% TTC Part HGBP-I 0,75% TTC Parts EUR-I(C), EUR-I(D), HSGD-I, HUSD-I, HCHF-I et HGBP-IC (PRF) 0,70% TTC
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Taux maximum Pour toutes les parts : 0,15% TTC
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction ou opération en fonction de la clé de répartition entre les prestataires	Montant barème maximum de 0,015 % par mois sur les instruments et de 400 euros maximum par mois pour administrer les opérations de gré à gré.
Commission de surperformance	Différence positive entre l'actif valorisé et l'actif de référence	Parts EUR-R, EUR- I(C), EUR-I(D), HSGD-R, HSGD-I, HUSD-R, HUSD-I, HCHF-R, HCHF-I, HGBP-IC (PRF), EUR-N et HUSD-N, 25 % TTC de la surperformance par rapport à l'Indice défini ci-dessous

5. Comptes de l'exercice

Commission de surperformance

La performance de chaque catégorie de part du FCP est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative (VL) de ladite catégorie de part.

La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est basée sur la comparaison entre l'actif valorisé et l'actif de référence pour ladite catégorie de part (modèle fondé sur un indice de référence). Toute sous-performance du FCP par rapport à l'indice de référence doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles, quelle que soit la durée de cette sous-performance.

L'actif valorisé, l'actif de référence et la High Water Mark sont calculés pour chaque catégorie de part et s'entendent de la manière suivante :

- a) **L'actif valorisé** est égal au montant de l'actif du FCP, correspondant à la catégorie de part concernée, évalué selon les règles applicables aux actifs et après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion réels correspondant à ladite catégorie de part.
- b) **La High Water Mark** (« HWM »), correspond à la VL la plus élevée du FCP, correspondant à la catégorie de part concernée, constatée à la fin de chaque période d'observation depuis la date de lancement de la catégorie de part concernée et pour laquelle des commissions de performances ont été prélevées.
- c) **L'actif de référence** est, en cours de période d'observation et à chaque calcul de valeur liquidative, retraité des montants de souscriptions/rachats correspondant à la catégorie de part, et valorisé selon la performance de l'indice de référence applicable.

En début de période d'observation :

- (i) si l'actif valorisé à la fin de la précédente période d'observation est supérieur à l'actif de référence
- (ii) à cette même date, l'actif de référence est alors égal au produit de la HWM et du nombre
- (iii) de parts correspondant à la catégorie de part concernée à cette même date ;
- (ii) si l'actif valorisé à la fin de la précédente période d'observation est inférieur ou égal à l'actif de référence à cette même date, comme en cours de période d'observation, l'actif de référence est retraité des souscriptions/rachats et valorisé selon la performance de l'indice de référence applicable à la catégorie de part.

L'indice de référence pour les parts libellées en EUR est égal à l'€STR capitalisé + 2,1% l'an pour les parts EUR-R :

- l'€STR capitalisé + 2,9% l'an pour les parts EUR-N
- l'€STR capitalisé + 3% l'an pour les parts EUR-I (C) et (D)

L'indice de référence pour les parts libellées en GBP est égal au :

- SONIA (Sterling Overnight Index Average) capitalisé + 3% l'an pour les parts HGBP-IC (PRF)

L'indice de référence pour les parts libellées en CHF est égal au :

- SARON (Swiss Average Rate Overnight) capitalisé + 2,1% l'an pour les parts HCHF-R
- SARON (Swiss Average Rate Overnight) capitalisé + 3% l'an pour les parts HCHF-I

5. Comptes de l'exercice

L'indice de référence pour les parts libellées en SGD est égal au :

- SIBOR 1 mois (Singapore Interbank Offered Rate) capitalisé + 2,1% l'an pour les parts HSGD-R
- SIBOR 1 mois (Singapore Interbank Offered Rate) capitalisé + 3% l'an pour les parts HSGD-I

L'indice de référence pour les parts libellées en USD est égal au :

- SOFR (Secured Overnight Financing Rate) capitalisé + 2,1% l'an pour les parts HUSD-R
- SOFR (Secured Overnight Financing Rate) capitalisé + 2,9% l'an pour les parts HUSD-N
- SOFR (Secured Overnight Financing Rate) capitalisé + 3% l'an pour les parts HUSD-I

Pour rappel, les données relatives à la performance passée de l'indice de référence sont disponibles sur le site internet www.h2o-am.com ainsi que dans les rapports mensuels et le rapport annuel du FCP consultables sur ce même site.

La période d'observation est définie comme suit :

- La première période d'observation : du 8 octobre 2020 au dernier jour de bourse de juin 2022.
- Pour les périodes d'observation suivantes : du premier jour de bourse de juillet au dernier jour de bourse de juin de l'année suivante.

Au début de chaque période d'observation, l'actif de référence retenu sera le plus élevé entre l'actif constaté le 8 octobre 2020 et tous les actifs valorisés constatés le dernier jour de chacune des périodes d'observation établies depuis le lancement du fonds. L'OPCVM étant issu d'une opération de scission prévue à l'article L.214-8-7 du Code monétaire et financier, l'actif constaté le 8 octobre 2020 sera l'actif le plus élevé entre l'actif constaté le jour de la scission et l'actif de référence du fonds scindé H2O ALLEGRO dont les actifs conservés par le fonds « H2O ALLEGRO SP » ex H2O ALLEGRO ont été retranchés à due proportion.

L'actif de référence sera, le cas échéant, retraité des montants de souscriptions/rachats intervenus entre la date de constatation de cet actif de référence et le début de la nouvelle période d'observation.

Si, sur la période d'observation et pour une catégorie de part donnée, l'actif valorisé est supérieur à celui de l'actif de référence défini ci-dessus, la commission de surperformance représentera 25% maximum de l'écart entre ces deux actifs.

Une provision au titre de la commission de surperformance est alors prise en compte pour le calcul de la valeur liquidative.

Si, sur la période d'observation et pour une catégorie de part donnée, l'actif valorisé est inférieur à l'actif de référence, la commission de surperformance sera nulle. Le cas échéant, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision.

Le calcul de la commission de surperformance ne sera définitif qu'à la fin de la période d'observation concernée. La commission est alors dite « cristallisée » et peut à ce titre être perçue. En cas de rachat lors de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion et peut être perçue avant la fin de la période d'observation en cours.

5. Comptes de l'exercice

Les commissions de surperformance étant basées sur la performance de chaque catégorie de part concernée, elles sont donc calculées quotidiennement et prises en compte dans le calcul de la VL de cette même catégorie de part. Cette méthode ne peut donc assurer un suivi individualisé de la performance réelle de chaque souscription, ce qui peut conduire, dans certains cas, à une iniquité résiduelle entre les porteurs.

Par exemple et de manière simplifiée, tout investisseur souscrivant dans une période de surperformance où une commission de performance est provisionnée "perd moins" en cas de baisse de la valeur liquidative car il bénéficie d'une atténuation du fait de la réduction de la provision, alors même que son investissement n'a pas contribué à la constitution de cette provision. En parallèle, les investisseurs déjà présents ne bénéficieront pas de la totalité de la provision constituée depuis le début de la période d'observation concernée (ou depuis leur date de souscription, si celle-ci est postérieure au début de ladite période).

De même, tout investisseur souscrivant dans une période de sous-performance où les commissions de performance ne sont pas provisionnées « gagne plus » en cas de hausse de la valeur liquidative car il bénéficie d'une appréciation de son investissement, sans contribuer à la constitution de provisions tant que l'actif valorisé de la catégorie d'action est inférieur à l'actif de référence. Cependant, pour tous les porteurs, cette souscription réduit le rendement à réaliser pour combler l'écart entre l'actif valorisé et l'actif de référence. Ainsi, les commissions de performance seront provisionnées plus tôt.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

5. Comptes de l'exercice

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-I(C)	Capitalisation	Capitalisation
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-I(D)	Distribution	Capitalisation
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-N(C)	Capitalisation	Capitalisation
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-R(C)	Capitalisation	Capitalisation
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-SR(C)	Capitalisation	Capitalisation
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-I(C)	Capitalisation	Capitalisation
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-R(C)	Capitalisation	Capitalisation
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-SR(C)	Capitalisation	Capitalisation
Part H2O ALLEGRO FCP HGBP-I(C)	Capitalisation	Capitalisation
Part H2O ALLEGRO FCP HSGD-R(C)	Capitalisation	Capitalisation
Part H2O ALLEGRO FCP HSGD-SR(C)	Capitalisation	Capitalisation
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-I(C)	Capitalisation	Capitalisation
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-N(C)	Capitalisation	Capitalisation
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-R(C)	Capitalisation	Capitalisation
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-SR(C)	Capitalisation	Capitalisation

5. Comptes de l'exercice

5. Comptes de l'exercice

■ 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	267 262 304,05	419 887 754,36
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	21 508 139,16	15 108 823,60
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-87 422 431,88	-170 328 979,27
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 706 457,86	6 102 506,49
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-12 273 754,56	-21 749 511,04
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	381 648 299,26	414 624 384,79
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-286 338 942,91	-383 850 984,97
Frais de transactions	-643 510,68	-6 009 135,89
Différences de change	-6 441 491,15	24 904 448,06
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	15 090 323,19	-43 684 756,48
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-25 814 215,33	-40 904 538,52
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	40 904 538,52	-2 780 217,96
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-4 559 875,56	191 118,75
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-6 465 689,39	-1 905 813,83
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	1 905 813,83	2 096 932,58
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-789,60	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-11 844 999,86	13 034 228,57
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	1 755 977,75 (**)	-967 592,92 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	281 445 705,07	267 262 304,05

(**) 30/06/2023 : Le montant global de 1 755 977,75€ se décompose en indemnités sur coupons courus Fédération Russe pour -491 874,20€ et dotation de swing pricing pour 2 247 851,95€.

(*) 30/06/2022 : Le montant global de - 967 592,92 se décompose en indemnité reçue sur négociation obligation Russe pour 8 089,00€ et la dotation de swing pricing pour -975 681,92€.

5. Comptes de l'exercice

■ 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

■ 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	97 282,49	0,03
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	227 504 895,79	80,84
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	227 602 178,28	80,87
TITRES DE CRÉANCES		
Bons du Trésor	43 651 144,44	15,51
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	43 651 144,44	15,51
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	1 590 218 407,17	565,02
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	1 590 218 407,17	565,02

■ 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	227 504 895,79	80,83	0,00	0,00	97 282,49	0,03	0,00	0,00
Titres de créances	43 651 144,44	15,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 499 080,67	4,44
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	1 540 225 795,19	547,26	0,00	0,00	0,00	0,00	49 992 611,98	17,76

5. Comptes de l'exercice

■ 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	6 069 717,58	2,16	724 053,04	0,26	3 632 077,24	1,29	97 563 274,81	34,67	119 613 055,61	42,50
Titres de créances	43 651 144,44	15,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	12 499 080,67	4,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	220 508 468,08	78,35	634 308 507,03	225,38	735 401 432,06	261,29

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

■ 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3 JPY		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	28 894 938,82	10,27	0,00	0,00	0,00	0,00	195 088 306,87	69,32
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	3 531 571,92	1,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	585 186 799,74	207,92	17 898 848,64	6,36	147 805 916,52	52,52	1 053 530 459,90	374,33
Comptes financiers	107 192,31	0,04	301 151,04	0,11	1 042 253,75	0,37	1 570 312,39	0,56
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	854 321 574,70	303,55	231 916 597,91	82,40	0,00	0,00	946 947 280,92	336,46
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	1 134 847 131,11	403,22	0,00	0,00	49 992 611,98	17,76	1 110 004,08	0,39

5. Comptes de l'exercice

■ 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2023
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	910 472 367,11
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	1 338 483 094,61
	Ventes à règlement différé	170 116 582,83
	Dépôts de garantie en espèces	11 941 606,53
	Coupons et dividendes en espèces	2 429 847,57
	Collatéraux	540 025,46
	Autres créances	8 089,00
TOTAL DES CRÉANCES		2 433 991 613,11
DETTES		
	Vente à terme de devise	1 329 246 692,23
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	909 061 704,90
	Achats à règlement différé	170 400 688,42
	Frais de gestion fixe	911 701,40
	Frais de gestion variable	23 228 853,71
	Collatéraux	5 840 025,76
	Autres dettes	3 929 726,62
TOTAL DES DETTES		2 442 619 393,04
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-8 627 779,93

5. Comptes de l'exercice

■ 3.6. CAPITAUX PROPRES

• 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-I(C)		
Parts souscrites durant l'exercice	60,6046	9 737 201,14
Parts rachetées durant l'exercice	-158,9835	-26 568 816,26
Solde net des souscriptions/rachats	-98,3789	-16 831 615,12
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	315,9164	
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-I(D)		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	280,0000	
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-N(C)		
Parts souscrites durant l'exercice	8 755,2043	1 238 251,63
Parts rachetées durant l'exercice	-21 434,7154	-2 737 699,13
Solde net des souscriptions/rachats	-12 679,5111	-1 499 447,50
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	51 898,9698	
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-R(C)		
Parts souscrites durant l'exercice	67,0395	2 250 391,12
Parts rachetées durant l'exercice	-493,8339	-16 246 460,84
Solde net des souscriptions/rachats	-426,7944	-13 996 069,72
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 721,2588	
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-SR(C)		
Parts souscrites durant l'exercice	20 477,8752	2 045 186,67
Parts rachetées durant l'exercice	-272 192,0697	-25 706 306,28
Solde net des souscriptions/rachats	-251 714,1945	-23 661 119,61
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	828 971,4810	
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-I(C)		
Parts souscrites durant l'exercice	4,5000	441 705,72
Parts rachetées durant l'exercice	-13,7489	-1 258 012,02
Solde net des souscriptions/rachats	-9,2489	-816 306,30
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	54,8585	
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-R(C)		
Parts souscrites durant l'exercice	6,4100	133 651,52
Parts rachetées durant l'exercice	-230,2363	-4 797 607,36
Solde net des souscriptions/rachats	-223,8263	-4 663 955,84
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	459,4013	

5. Comptes de l'exercice

• 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-SR(C)		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-202,4252	-20 584,39
Solde net des souscriptions/rachats	-202,4252	-20 584,39
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 787,0396	
Part H2O ALLEGRO FCP HGBP-I(C)		
Parts souscrites durant l'exercice	644,7141	453 743,34
Parts rachetées durant l'exercice	-325,0000	-206 905,35
Solde net des souscriptions/rachats	319,7141	246 837,99
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	947,7145	
Part H2O ALLEGRO FCP HSGD-R(C)		
Parts souscrites durant l'exercice	7 704,3151	1 308 980,39
Parts rachetées durant l'exercice	-12 944,8054	-2 024 663,99
Solde net des souscriptions/rachats	-5 240,4903	-715 683,60
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	8 858,2210	
Part H2O ALLEGRO FCP HSGD-SR(C)		
Parts souscrites durant l'exercice	1 333,7761	96 958,44
Parts rachetées durant l'exercice	-5 138,0108	-303 159,25
Solde net des souscriptions/rachats	-3 804,2347	-206 200,81
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10 063,3296	
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-I(C)		
Parts souscrites durant l'exercice	4,7398	504 993,76
Parts rachetées durant l'exercice	-46,6767	-4 560 099,34
Solde net des souscriptions/rachats	-41,9369	-4 055 105,58
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	66,5648	
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-N(C)		
Parts souscrites durant l'exercice	78,0000	9 027,72
Parts rachetées durant l'exercice	-329,0000	-31 969,13
Solde net des souscriptions/rachats	-251,0000	-22 941,41
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	702,5528	
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-R(C)		
Parts souscrites durant l'exercice	3,9393	94 617,02
Parts rachetées durant l'exercice	-46,2769	-1 017 962,72
Solde net des souscriptions/rachats	-42,3376	-923 345,70
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	317,1121	

5. Comptes de l'exercice

• 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-SR(C)		
Parts souscrites durant l'exercice	33 192,7269	3 193 430,69
Parts rachetées durant l'exercice	-19 395,3266	-1 942 185,82
Solde net des souscriptions/rachats	13 797,4003	1 251 244,87
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	122 811,2894	

5. Comptes de l'exercice

• 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-I(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-I(D)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-N(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-R(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-SR(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-I(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-R(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-SR(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HGBP-I(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

5. Comptes de l'exercice

• 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part H2O ALLEGRO FCP HSGD-R(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HSGD-SR(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-I(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-N(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-R(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-SR(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

5. Comptes de l'exercice

■ 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2023
Parts H2O ALLEGRO FCP EUR-I(C)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	498 041,95
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de gestion variables provisionnés	4 489 047,61
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	7,21
Frais de gestion variables acquis	994 399,30
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	1,60
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts H2O ALLEGRO FCP EUR-I(D)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	214,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de gestion variables provisionnés	2 256,75
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	8,44
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts H2O ALLEGRO FCP EUR-N(C)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	62 863,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	506 105,94
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	7,23
Frais de gestion variables acquis	102 171,66
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	1,46
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts H2O ALLEGRO FCP EUR-R(C)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	816 758,43
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,29
Frais de gestion variables provisionnés	4 889 434,55
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	7,73
Frais de gestion variables acquis	615 202,38
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,97
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

5. Comptes de l'exercice

■ 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2023
Parts H2O ALLEGRO FCP EUR-SR(C)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 513 807,32
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,68
Frais de gestion variables provisionnés	6 647 778,25
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	7,39
Frais de gestion variables acquis	935 928,63
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	1,04
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts H2O ALLEGRO FCP HCHF-I(C)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	42 624,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de gestion variables provisionnés	406 814,21
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	7,65
Frais de gestion variables acquis	51 513,24
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,97
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts H2O ALLEGRO FCP HCHF-R(C)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	147 223,07
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,29
Frais de gestion variables provisionnés	828 312,59
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	7,25
Frais de gestion variables acquis	195 739,56
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	1,71
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts H2O ALLEGRO FCP HCHF-SR(C)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	6 155,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,68
Frais de gestion variables provisionnés	29 586,16
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	8,10
Frais de gestion variables acquis	1 277,35
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,35
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

5. Comptes de l'exercice

■ 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2023
Parts H2O ALLEGRO FCP HGBP-I(C)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 729,38
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,85
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts H2O ALLEGRO FCP HSGD-R(C)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	21 022,29
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,29
Frais de gestion variables provisionnés	86 089,47
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	5,28
Frais de gestion variables acquis	48 981,50
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	3,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts H2O ALLEGRO FCP HSGD-SR(C)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	11 515,35
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,68
Frais de gestion variables provisionnés	51 665,29
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	7,53
Frais de gestion variables acquis	1 703,70
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,25
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts H2O ALLEGRO FCP HUSD-I(C)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	63 377,21
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de gestion variables provisionnés	648 512,63
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	8,15
Frais de gestion variables acquis	59 562,61
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,75
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

5. Comptes de l'exercice

■ 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2023
Parts H2O ALLEGRO FCP HUSD-N(C)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	705,81
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,89
Frais de gestion variables provisionnés	6 210,24
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	7,87
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts H2O ALLEGRO FCP HUSD-R(C)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	95 063,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,29
Frais de gestion variables provisionnés	629 200,65
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	8,55
Frais de gestion variables acquis	48 634,17
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,66
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts H2O ALLEGRO FCP HUSD-SR(C)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	188 228,59
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,69
Frais de gestion variables provisionnés	905 110,45
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	8,10
Frais de gestion variables acquis	107 893,88
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,97
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

■ 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

• 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

• 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

5. Comptes de l'exercice

■ 3.9. AUTRES INFORMATIONS

• 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

• 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

• 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			5 924 104,04
	FR0013434941	H2O EUROSOVEREIGN 3-5 YEARS PART I/C	1 022 100,00
	FR0013410867	H2O EUROSOVEREIGN PART I C	123 050,00
	LU1064603886	H2O LUX INVEST GLOBAL EM MACRO FUND S ACC	1 247 382,12
	FR0013521846	H2O MULTIASIA PART I C USD	3 531 571,92
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			5 924 104,04

5. Comptes de l'exercice

■ 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

• Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	97,38	0,00
Résultat	-10 200 374,32	7 958 386,99
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-10 200 276,94	7 958 386,99

	30/06/2023	30/06/2022
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-I(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-2 064 273,97	2 081 021,42
Total	-2 064 273,97	2 081 021,42

	30/06/2023	30/06/2022
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-I(D)		
Affectation		
Distribution	0,00	789,60
Report à nouveau de l'exercice	0,00	97,38
Capitalisation	-859,08	0,00
Total	-859,08	886,98
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	280,0000	280,0000
Distribution unitaire	0,00	2,82
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

5. Comptes de l'exercice

	30/06/2023	30/06/2022
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-N(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-252 282,89	269 306,96
Total	-252 282,89	269 306,96

	30/06/2023	30/06/2022
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-R(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-2 446 365,12	1 856 332,76
Total	-2 446 365,12	1 856 332,76

	30/06/2023	30/06/2022
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-SR(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-3 535 529,76	2 524 665,19
Total	-3 535 529,76	2 524 665,19

	30/06/2023	30/06/2022
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-I(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-187 065,44	158 305,34
Total	-187 065,44	158 305,34

5. Comptes de l'exercice

	30/06/2023	30/06/2022
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-R(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-406 071,51	332 435,80
Total	-406 071,51	332 435,80

	30/06/2023	30/06/2022
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-SR(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-15 427,71	9 328,33
Total	-15 427,71	9 328,33

	30/06/2023	30/06/2022
Part H2O ALLEGRO FCP HGBP-I(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	30 182,21	14 629,68
Total	30 182,21	14 629,68

	30/06/2023	30/06/2022
Part H2O ALLEGRO FCP HSGD-R(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-63 302,38	53 185,61
Total	-63 302,38	53 185,61

5. Comptes de l'exercice

	30/06/2023	30/06/2022
Part H2O ALLEGRO FCP HSGD-SR(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-30 423,75	21 508,60
Total	-30 423,75	21 508,60

	30/06/2023	30/06/2022
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-I(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-309 292,48	270 951,38
Total	-309 292,48	270 951,38

	30/06/2023	30/06/2022
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-N(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-3 193,90	2 440,14
Total	-3 193,90	2 440,14

	30/06/2023	30/06/2022
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-R(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-328 748,55	151 124,68
Total	-328 748,55	151 124,68

5. Comptes de l'exercice

	30/06/2023	30/06/2022
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-SR(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-587 622,61	212 264,12
Total	-587 622,61	212 264,12

5. Comptes de l'exercice

• Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	70 508 890,48	25 674 762,03
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	70 508 890,48	25 674 762,03

	30/06/2023	30/06/2022
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-I(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	15 476 658,16	4 987 182,07
Total	15 476 658,16	4 987 182,07

	30/06/2023	30/06/2022
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-I(D)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	7 594,78	1 912,35
Total	7 594,78	1 912,35

	30/06/2023	30/06/2022
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-N(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 935 697,48	596 767,63
Total	1 935 697,48	596 767,63

5. Comptes de l'exercice

	30/06/2023	30/06/2022
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-R(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	16 468 322,03	5 039 876,49
Total	16 468 322,03	5 039 876,49

	30/06/2023	30/06/2022
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-SR(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	22 837 765,70	7 366 495,84
Total	22 837 765,70	7 366 495,84

	30/06/2023	30/06/2022
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-I(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 747 166,47	570 447,85
Total	1 747 166,47	570 447,85

	30/06/2023	30/06/2022
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-R(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	3 353 720,83	1 398 361,14
Total	3 353 720,83	1 398 361,14

5. Comptes de l'exercice

	30/06/2023	30/06/2022
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-SR(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	122 458,36	36 441,22
Total	122 458,36	36 441,22

	30/06/2023	30/06/2022
Part H2O ALLEGRO FCP HGBP-I(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	177 456,48	34 249,99
Total	177 456,48	34 249,99

	30/06/2023	30/06/2022
Part H2O ALLEGRO FCP HSGD-R(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	457 399,74	326 361,40
Total	457 399,74	326 361,40

	30/06/2023	30/06/2022
Part H2O ALLEGRO FCP HSGD-SR(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	213 791,86	133 661,06
Total	213 791,86	133 661,06

5. Comptes de l'exercice

	30/06/2023	30/06/2022
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-I(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 156 410,00	2 019 527,88
Total	2 156 410,00	2 019 527,88

	30/06/2023	30/06/2022
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-N(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	22 687,90	17 828,35
Total	22 687,90	17 828,35

	30/06/2023	30/06/2022
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-R(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 060 681,35	1 347 858,77
Total	2 060 681,35	1 347 858,77

	30/06/2023	30/06/2022
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-SR(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	3 471 079,34	1 797 789,99
Total	3 471 079,34	1 797 789,99

5. Comptes de l'exercice

■ 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023
Actif net Global en EUR	419 887 754,36	267 262 304,05	281 445 705,07
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-I(C) en EUR			
Actif net	106 039 354,17	61 143 380,33	63 222 073,81
Nombre de titres	751,0934	414,2953	315,9164
Valeur liquidative unitaire	141 179,98	147 584,05	200 122,79
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	33 671,21	12 037,74	48 989,72
Capitalisation unitaire sur résultat	-4 312,31	5 023,03	-6 534,24
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-I(D) en EUR			
Actif net	22 766,78	23 600,21	30 856,06
Nombre de titres	280,0000	280,0000	280,0000
Valeur liquidative unitaire	81,30	84,28	110,20
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	19,48	6,82	27,12
Distribution unitaire sur résultat	0,00	2,82	0,00
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00
Report à nouveau unitaire sur résultat	0,00	0,34	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-3,21	0,00	-3,06
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-N(C) en EUR			
Actif net	18 271 258,22	7 281 219,99	7 896 336,73
Nombre de titres	167 722,8311	64 578,4809	51 898,9698
Valeur liquidative unitaire	108,93	112,74	152,14
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	25,98	9,24	37,29
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,53	4,17	-4,86
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-R(C) en EUR			
Actif net	99 657 386,37	62 076 298,43	67 162 873,94
Nombre de titres	3 592,8742	2 148,0532	1 721,2588
Valeur liquidative unitaire	27 737,51	28 898,86	39 019,62
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6 632,90	2 346,25	9 567,60
Capitalisation unitaire sur résultat	-1 093,52	864,19	-1 421,26

5. Comptes de l'exercice

■ 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023
Part H2O ALLEGRO FCP EUR-SR(C) en EUR			
Actif net	144 295 752,69	90 553 441,95	92 884 935,29
Nombre de titres	1 768 017,4333	1 080 685,6755	828 971,4810
Valeur liquidative unitaire	81,61	83,79	112,04
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	19,56	6,81	27,54
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,84	2,33	-4,26
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-I(C) en CHF			
Actif net en CHF	7 949 446,75	4 987 548,60	5 756 744,75
Nombre de titres	107,1874	64,1074	54,8585
Valeur liquidative unitaire en CHF	74 164,00	77 799,88	104 938,06
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	15 439,10	8 898,31	31 848,60
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	-1 842,18	2 469,37	-3 409,96
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-R(C) en CHF			
Actif net en CHF	16 874 298,10	12 219 432,18	11 028 793,73
Nombre de titres	985,8926	683,2276	459,4013
Valeur liquidative unitaire en CHF	17 115,75	17 884,86	24 006,88
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	3 576,08	2 046,69	7 300,19
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	-645,17	486,56	-883,91
Part H2O ALLEGRO FCP HCHF-SR(C) en CHF			
Actif net en CHF	461 855,37	318 042,13	401 121,73
Nombre de titres	5 933,2650	3 989,4648	3 787,0396
Valeur liquidative unitaire en CHF	77,84	79,72	105,91
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	16,19	9,13	32,33
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	-0,93	2,33	-4,07

5. Comptes de l'exercice

■ 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023
Part H2O ALLEGRO FCP HGBP-I(C) en GBP			
Actif net en GBP	362 017,50	288 044,80	649 516,86
Nombre de titres	832,9319	628,0004	947,7145
Valeur liquidative unitaire en GBP	434,63	458,66	685,35
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	39,50	54,53	187,24
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	4,10	23,29	31,84
Part H2O ALLEGRO FCP HSGD-I(C) en SGD			
Actif net en SGD	189 177,08	0,00	0,00
Nombre de titres	4,0000	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire en SGD	47 294,27	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	8 987,41	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	-1 268,07	0,00	0,00
Part H2O ALLEGRO FCP HSGD-R(C) en SGD			
Actif net en SGD	2 945 275,71	2 784 370,71	2 409 847,37
Nombre de titres	15 676,5654	14 098,7113	8 858,2210
Valeur liquidative unitaire en SGD	187,87	197,49	272,04
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	35,83	23,14	51,63
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	-5,19	3,77	-7,14
Part H2O ALLEGRO FCP HSGD-SR(C) en SGD			
Actif net en SGD	2 021 687,26	1 133 721,93	1 122 383,53
Nombre de titres	25 519,6222	13 867,5643	10 063,3296
Valeur liquidative unitaire en SGD	79,22	81,75	111,53
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	15,07	9,63	21,24
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	-0,91	1,55	-3,02

5. Comptes de l'exercice

■ 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-I(C) en USD			
Actif net en USD	13 059 016,36	10 469 106,33	9 023 027,97
Nombre de titres	144,4854	108,5017	66,5648
Valeur liquidative unitaire en USD	90 382,94	96 487,94	135 552,54
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	16 039,68	18 612,86	32 395,65
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	-3 445,56	2 497,20	-4 646,48
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-N(C) en USD			
Actif net en USD	86 976,57	92 094,06	94 744,05
Nombre de titres	953,5528	953,5528	702,5528
Valeur liquidative unitaire en USD	91,21	96,57	134,85
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	16,21	18,69	32,29
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	-4,65	2,55	-4,54
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-R(C) en USD			
Actif net en USD	7 769 875,69	6 977 529,54	8 606 797,30
Nombre de titres	425,4120	359,4497	317,1121
Valeur liquidative unitaire en USD	18 264,35	19 411,69	27 141,18
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	3 244,69	3 749,78	6 498,27
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	-774,60	420,43	-1 036,69
Part H2O ALLEGRO FCP HUSD-SR(C) en USD			
Actif net en USD	8 587 445,86	9 274 484,83	14 450 185,86
Nombre de titres	105 384,8498	109 013,8891	122 811,2894
Valeur liquidative unitaire en USD	81,48	85,07	117,66
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	14,52	16,49	28,26
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	-2,31	1,94	-4,78

5. Comptes de l'exercice

■ 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
AFRIQUE DU SUD				
REPU SUDA 8.75% 31-01-44	ZAR	688 800 000	25 743 087,99	9,15
TOTAL AFRIQUE DU SUD			25 743 087,99	9,15
EGYPTE				
EGYPT GOVERNEMENT INTL BOND 8.875% 29-05-50	USD	3 000 000	1 511 654,83	0,54
TOTAL EGYPTE			1 511 654,83	0,54
ESPAGNE				
CAIXABANK 5.25% PERP	EUR	2 400 000	2 040 118,30	0,72
TOTAL ESPAGNE			2 040 118,30	0,72
FRANCE				
SG 7.375% PERP	USD	2 600 000	2 364 778,64	0,84
TOTAL FRANCE			2 364 778,64	0,84
GRECE				
GRECE 15/10/2042	EUR	28 035 300	97 282,49	0,04
HELLENIC REPUBLIC GOVERNMENT BOND 3.9% 30-01-33	EUR	3 504	3 661,55	-0,01
HELLENIC REPUBLIC GOVERNMENT BOND 4.0% 30-01-37	EUR	2 824	2 918,48	0,00
TOTAL GRECE			103 862,52	0,03
ITALIE				
ITALIE 6 7/8% 23	USD	5 000 000	4 677 563,27	1,67
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.65% 01-12-30	EUR	100 000	86 172,77	0,03
TOTAL ITALIE			4 763 736,04	1,70
MEXIQUE				
CORPORACION GEO 8.875% 03/22 DEFAULT	USD	5 814 000	586,20	0,00
CORPORACION GEO SA DE CV 9.25% 30-06-20 DEFAULT	USD	1 170 000	21,45	0,00
MEXICAN BONOS 10.0% 20-11-36	MXN	458 610	2 723 937,10	0,96
MEXICAN BONOS 5.5% 04-03-27	MXN	11 553 350	55 916 473,32	19,86
MEXICAN BONOS 5.75% 05-03-26	MXN	458 610	2 279 857,54	0,81
MEXICAN BONOS 7.5% 03-06-27 - PAYE TOUS LES 182 JOURS	MXN	6 458 610	33 004 682,66	11,73
MEXICAN BONOS 7.75% 13-11-42	MXN	1 700 000	8 186 516,04	2,91
MEXICAN BONOS 7.75% 23-11-34	MXN	2 500 000	12 549 131,30	4,46
MEXICAN BONOS 7.75% 29-05-31	MXN	5 034 317	25 570 756,01	9,09
MEXICAN BONOS 8.5% 31-05-29	MXN	4 557 058	24 253 121,15	8,62
PETROLEOS MEXICANOS 10.0% 07-02-33	USD	9 200 000	8 064 405,75	2,87
TOTAL MEXIQUE			172 549 488,52	61,31
PORTUGAL				
BCO ESPI 4.75% 15-01-18 EMTN DEFAULT	EUR	2 100 000	345 849,00	0,12
NOVO BAN 0.0% 08-05-17 EMTN DEFAULT	EUR	1 700 000	301 801,00	0,11
TOTAL PORTUGAL			647 650,00	0,23
RUSSIE				
RFLB 7% 16/08/2023	RUB	39 000 000	78 469,96	0,03
RUSSIA 5 1/4 06/23/47	USD	5 000 000	1 009 918,27	0,36
RUSSIA GOVT BOND OFZ 8.15% 02/27	RUB	663 675 000	1 378 558,72	0,49

5. Comptes de l'exercice

■ 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
RUSSIAN FEDERAL BOND OFZ 4.5% 16-07-25	RUB	59 250 000	115 573,23	0,04
RUSSIAN FEDERAL BOND OFZ 6.0% 06-10-27	RUB	72 900 000	136 983,09	0,05
RUSSIAN FEDERAL BOND OFZ 6.5% 28-02-24	RUB	84 000 000	165 241,22	0,06
RUSSIAN FEDERAL BOND OFZ 6.9% 23-05-29	RUB	1 078 000 000	1 945 678,97	0,69
RUSSIAN FEDERAL BOND OFZ 7.1% 16-10-24	RUB	97 190 000	183 729,75	0,06
RUSSIAN FEDERAL BOND OFZ 7.15% 12-11-25	RUB	25 525 000	46 845,98	0,02
RUSSIAN FEDERAL BOND OFZ 7.4% 17-07-24	RUB	13 450 000	28 052,33	0,01
RUSSIAN FEDERAL BOND OFZ 7.95% 07-10-26	RUB	28 135 000	54 129,48	0,02
RUSSIAN FEDERATION 5.625% 04/04/2042	USD	1 600 000	1 062 126,49	0,37
RUSSIAN FOREIGN BOND EUROBOND 4.25% 23-06-27	USD	6 800 000	1 423 553,92	0,51
RUSSIE FED OF 7.75% 16-09-26	RUB	369 405 000	727 481,03	0,26
TOTAL RUSSIE			8 356 342,44	2,97
SUISSE				
CRED SUIS SA GROUP AG 7.5% PERP	USD	2 400 000	173 767,19	0,06
TOTAL SUISSE			173 767,19	0,06
UKRAINE				
UKRAINE GOVERNMENT INTL BOND 6.75% 20-06-28	EUR	3 450 000	741 129,00	0,27
UKRAINE GOVERNMENT INTL BOND 7.75% 01-09-26	USD	3 740 000	832 535,66	0,30
UKRAINE GOVERNMENT INTL BOND 7.75% 01-09-27	USD	3 640 000	807 672,96	0,28
UKRAINE GOVERNMENT INTL BOND 7.75% 01-09-28	USD	600 000	132 786,43	0,04
UKRAINE GOVERNMENT INTL BOND 7.75% 01-09-29	USD	2 700 000	599 494,04	0,21
TOTAL UKRAINE			3 113 618,09	1,10
VENEZUELA				
PDVSA 9 11/17/21 DEFAULT	USD	2 700 000	93 126,49	0,03
PETROLEOS DE VENEZUELA PDV 0.0% 12-04-27 DEFAULT	USD	3 764 000	127 341,19	0,05
PETROLEOS DE VENEZUELA PDV 0.0% 12-04-37 DEFAULT	USD	3 029 000	103 030,42	0,04
PETROLEOS DE VENEZUELA PDV 0.0% 15-11-26	USD	20 488 100	732 012,96	0,27
PETROLEOS DE VENEZUELA PDV 0.0% 16-05-24	USD	16 930 400	558 811,82	0,20
PETROLEOS DE VENEZUELA PDV 0.0% 17-02-22 DEFAULT	USD	6 476 100	258 598,81	0,09
PETROLEOS DE VENEZUELA PDV 0.0% 17-05-35 DEFAULT	USD	12 983 500	442 938,47	0,16
VENEZUELA 12.75% 23/08/2022 *USD DEFAULT	USD	4 100 500	313 701,40	0,11
VENEZUELA 7.65% 21/04/25 USD DEFAULT	USD	4 301 000	389 297,66	0,14
VENEZUELA 8.25% 13-10-24 DEFAULT	USD	6 476 700	588 720,75	0,20
VENEZUELA 9.25% 07/05/23 *USD DEFAULT	USD	6 771 600	549 858,88	0,20
VENEZUELA 9.25% 09/27 DEFAULT	USD	5 221 000	423 901,17	0,15
VENEZUELA GOVERNMENT INTERNATIONAL BOND 11.75% 21-10-26 DEFA	USD	8 065 400	706 960,77	0,25
VENEZUELA GOVERNMENT INTL BOND 0.0% 05-08-31 DEFAUT	USD	7 908 800	735 279,18	0,26
VENEZUELA GOVERNMENT INTL BOND 0.0% 13-01-34 DEFAULT	USD	273 000	23 355,14	0,01
VENEZUELA GOVERNMENT INTL BOND 0.0% 31-03-38 DEFAUT	USD	2 261 500	187 138,61	0,06
TOTAL VENEZUELA			6 234 073,72	2,22
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			227 602 178,28	80,87
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			227 602 178,28	80,87

5. Comptes de l'exercice

■ 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
GERM TREA BILL ZCP 19-07-23	EUR	8 500 000	8 486 685,60	3,02
TOTAL ALLEMAGNE			8 486 685,60	3,02
BELGIQUE				
BELG TREA BILL ZCP 13-07-23	EUR	7 000 000	6 993 168,05	2,48
TOTAL BELGIQUE			6 993 168,05	2,48
ESPAGNE				
SPAI LETR DEL TESO ZCP 07-07-23	EUR	9 000 000	8 995 454,07	3,20
TOTAL ESPAGNE			8 995 454,07	3,20
FRANCE				
FRANCE TREASURY BILL ZCP 050723	EUR	1 750 000	1 749 408,83	0,63
FRAN TREA BILL BTF ZCP 19-07-23	EUR	1 000 000	998 451,55	0,35
TOTAL FRANCE			2 747 860,38	0,98
ITALIE				
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 14-07-23	EUR	3 750 000	3 745 797,17	1,33
ITALY ZCP 14-08-23	EUR	5 750 000	5 727 202,01	2,03
TOTAL ITALIE			9 472 999,18	3,36
LUXEMBOURG				
EUB ZCP 080923	EUR	7 000 000	6 954 977,16	2,47
TOTAL LUXEMBOURG			6 954 977,16	2,47
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			43 651 144,44	15,51
TOTAL Titres de créances			43 651 144,44	15,51
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
H2O EUROSOVEREIGN 3-5 YEARS PART I/C	EUR	10 000	1 022 100,00	0,36
H2O EUROSOVEREIGN PART I C	EUR	1 000	123 050,00	0,04
H2O MULTIASIA PART I C USD	USD	41 563,5919	3 531 571,92	1,26
TOTAL FRANCE			4 676 721,92	1,66
LUXEMBOURG				
H2O LUX INVEST GLOBAL EM MACRO FUND S ACC	EUR	1 363,587	1 247 382,12	0,44
TOTAL LUXEMBOURG			1 247 382,12	0,44
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			5 924 104,04	2,10
TOTAL Organismes de placement collectif			5 924 104,04	2,10

5. Comptes de l'exercice

■ 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
CBOT USUL 30A 0923	USD	-281	-114 516,50	-0,04
EURO BOBL 0923	EUR	-359	838 265,00	0,31
EURO BTP 0923	EUR	1 370	745 630,00	0,27
EURO BUND 0923	EUR	-1 006	1 190 830,00	0,42
EURO SCHATZ 0923	EUR	-432	387 720,00	0,14
FV CBOT UST 5 0923	USD	6 038	-10 113 105,76	-3,59
JAP GOVT 10 0923	JPY	-53	-205 025,50	-0,07
LIFFE LG GILT 0923	GBP	10	-17 770,79	-0,01
TU CBOT UST 2 0923	USD	940	-1 695 427,07	-0,60
US 10YR NOTE 0923	USD	-1 815	2 793 072,58	0,99
US TBOND 30 0923	USD	-1 250	-154 036,35	-0,06
XEUR FGBX BUX 0923	EUR	-61	-239 730,00	-0,09
XEUR FOAT EUR 0923	EUR	-119	118 405,00	0,04
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-6 465 689,39	-2,29
TOTAL Engagements à terme fermes			-6 465 689,39	-2,29
TOTAL Instrument financier à terme			-6 465 689,39	-2,29
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	10 674 678	9 784 306,14	3,48
APPEL MARGE CACEIS	JPY	22 260 000	141 165,10	0,05
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-3 080 050,68	-3 080 050,68	-1,10
APPEL MARGE CACEIS	GBP	14 800	17 246,40	0,00
TOTAL Appel de marge			6 862 666,96	2,43
Créances			2 433 991 613,11	864,82
Dettes			-2 442 619 393,04	-867,88
Comptes financiers			12 499 080,67	4,44
Actif net			281 445 705,07	100,00



H2O
Asset Management

H2O AM EUROPE

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP-19000011
Société par actions simplifiée immatriculée au RCS de Paris sous le N° 843 082 538
39 avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 Paris - France